Situation d'urgence pour les urgences du Pôle Santé Sarthe Loir Le Bailleul

ou l'histoire annoncée d'une mort certaine

Depuis le 25 septembre le SMUR du centre hospitalier du bailleul est fermé. Les médecins et le chef de service se démènent pour trouver des urgentistes pour remplir le planning et surtout le véhicule. Le mercredi 9 Octobre a été organisé une réunion avec l'ARS (l'Agence Régionale de Santé), La direction du PSSL et plusieurs dizaines de médecins titulaires. L'ARS refuse la réouverture du SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) l'état, prétextant un manque de sécurité. L'ARS et la direction laissent aux médecins la décision de la réouverture avec la responsabilité qui va avec…

Le SMUR est une priorité absolue car c'est le maintien d'une assistance à personne en danger, un service aux soins lors d'une urgence vitale (infarctus par exemple). Avec un délai de route de plus de 30 minutes pour le SMUR du Mans, c'est de nombreux drames supplémentaires à craindre pour tous les habitants des villages concernés.

De plus, la fermeture complète du SMUR Pole santé Sarthe Loir depuis le 25 septembre est corrélée à la fermeture ponctuelle du SMUR de Château Gontier, laissant un territoire encore plus sinistré.

C'est aujourd'hui plus de 100 villages sarthois qui se voient impactés par cette carence de l'Etat. C'est pour les habitants de ces villages une situation profondément injuste qui impact très nettement l'espérance de vie lors d'un grave accident ou d'une crise cardiaque. Encore une foi, malgré de belles promesses, les territoires ruraux servent de variable d'ajustement aux politiques publiques…

Une situation intolérable qui n'est hélas pas exceptionnelle car subit par nos concitoyens dans bon nombre de nos départements (Jura, Cantal, Alsace, Seine et Marne, Alpes de hautes Provence…). Comment peut-on en arriver là au 21ème siècle ; laisser mourir nos concitoyens dans nos campagnes. L'égalité des soins pour chaque citoyen est un engagement que doit assurer l'Etat. Ce n'est pas le cas, ce n'est plus le cas.

Quand on sait que lors d'un malaise cardiaque les premières minutes d'intervention sont primordiales pour assurer la survie de la victime, ce n'est plus le 15 qu'il faut composer mais directement le numéro des services funèbres ...